Anonyme ALLELUYA O FILII ET FILIÆ

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.173]

© Jean Duron, 2020, Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet, considéré comme « remarquable » par Sébastien de Brossard (<u>Catalogue</u>, <u>p. 351</u>), est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil Deslauriers* (n° d.173), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 146, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(2e et 3e systèmes du f. 146)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet pour lequel aucune autre concordance n'a été établie.

UTILISATION LITURGIQUE

Temps pascal.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut2,ut3,ut4,fa4

Ce motet est composé pour un chœur à cinq parties composé d'une partie pour voix d'enfant, accompagnée par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille*, *basse-taille* et *basse*. Sébastien de Brossard propose une autre combinaison avec deux *dessus* : « CDATB dont le dessus chante le plain chant ou le sujet » (*Catalogue*, p. 351).

NOTES SUR LE TEXTE

Cantique ou « Chant joyeux pour le Temps de Pasques » (verset 1).

TEXTE & TRADUCTION

Alleluya, alleluya, alleluya.

O filii et filiæ Rex cælestis, rex gloriæ Morte surrexit hodie.

Alleluya.

Que la Terre, les Cieux, les Anges, Rendent à Dieu grace et loüanges. Fils et filles, noble jeunesse, Entonnez des chants d'allegresse, Aujourd'huy le grand Roy des Roys A vaincu, la mort par sa Croix. Que la Terre, les Cieux...

> (traduction : Michel de Marolles, Daniel de Cigongné, *L'Office de la Semaine Sainte, selon le Messel et Breviaire Romain*, Paris, Compagnie des libraires associez au Livre de la Semaine Sainte, 1662, p. 607)